



ANNEXE 4
ELECTIONS AU CONSEIL DU COLLEGE DES ETUDES DOCTORALES
Scrutin du mardi 29 mars au jeudi 31 mars 2022
DECLARATION INDIVIDUELLE DE CANDIDATURE

(il est recommandé d'utiliser un stylo bleu afin de pouvoir vérifier l'authenticité de la signature)

La date limite de dépôt des candidatures est fixée au mercredi 16 mars 2022 à 12h

Attention, cette date est impérative. Aucune modification de liste ne sera possible après cette date

Je, soussigné(e) :

Nom usuel :

Nom patronymique Prénom :

N° de téléphone professionnel :

Adresse(s) mail :

Laboratoire de rattachement :

Secteur disciplinaire :

Ecole doctorale de rattachement :

Déclare être candidat(e) à un siège de représentant pour le Conseil du Collège des études doctorale dans le collège :

HDR rattachés aux écoles doctorales du CED

Personnels BIATSS affectés au CED de l'UGA

Fait à Le

Signature du demandeur

Cette déclaration individuelle de candidature doit être adressée par voie électronique à l'adresse suivante : daji-elections@univ-grenoble-alpes.fr